



**PREVOST**


**CAMPAGNE  
DE  
RAPPEL**

Cr98-17



<b>DATE :</b> Juin 1998	<b>SECTION :</b> 16
<b>SUJET :</b> RESSERRAGE DES BOULONS DES PLAQUETTES DE BLOCAGE DES BARRES D'ACCOUPLLEMENT	

**APPLICATION**

Modèle	VIN																																	
Autocars H3-41 et H3-45 Année modèle : 1998	<div style="text-align: center;">  <p>V.I.N. 2PCH33407P1001649 <b>PREVOST CAR INC.</b> STE-CLAIRE DORCHESTER, QUE., CANADA</p> </div> <p>Du 2PCH33494W1012217 jusqu'au 2PCH33492W1012507 incl.</p> <p style="text-align: center;"><b>EXCEPTÉ</b></p> <table border="0"> <tr> <td>2PCH33499W1012309</td> <td>2PCH33418W1012425</td> <td>2PCH33497W1012471</td> </tr> <tr> <td>2PCH33495W1012324</td> <td>2PCH3341XW1012426</td> <td>2PCH33494W1012475</td> </tr> <tr> <td>2PCH33491W1012336</td> <td>2PCH33411W1012427</td> <td>2PCH33496W1012476</td> </tr> <tr> <td>2PCH33493W1012337</td> <td>2PCH33413W1012428</td> <td>2PCH33417W1012478</td> </tr> <tr> <td>2PCH33495W1012338</td> <td>2PCH33417W1012433</td> <td>2PCH33419W1012479</td> </tr> <tr> <td>2PCH33497W1012339</td> <td>2PCH33495W1012436</td> <td>2PCH33498W1012480</td> </tr> <tr> <td>2PCH33493W1012340</td> <td>2PCH33416W1012438</td> <td>2PCH33491W1012482</td> </tr> <tr> <td>2PCH3341XW1012345</td> <td>2PCH33495W1012453</td> <td>2PCH33492W1012491</td> </tr> <tr> <td>2PCH33410W1012371</td> <td>2PCH33497W1012454</td> <td>2PCH33410W1012497</td> </tr> <tr> <td>2PCH33497W1012423</td> <td>2PCH33491W1012465</td> <td>2PCH33491W1012501</td> </tr> <tr> <td>2PCH33499W1012424</td> <td>2PCH33495W1012470</td> <td></td> </tr> </table>	2PCH33499W1012309	2PCH33418W1012425	2PCH33497W1012471	2PCH33495W1012324	2PCH3341XW1012426	2PCH33494W1012475	2PCH33491W1012336	2PCH33411W1012427	2PCH33496W1012476	2PCH33493W1012337	2PCH33413W1012428	2PCH33417W1012478	2PCH33495W1012338	2PCH33417W1012433	2PCH33419W1012479	2PCH33497W1012339	2PCH33495W1012436	2PCH33498W1012480	2PCH33493W1012340	2PCH33416W1012438	2PCH33491W1012482	2PCH3341XW1012345	2PCH33495W1012453	2PCH33492W1012491	2PCH33410W1012371	2PCH33497W1012454	2PCH33410W1012497	2PCH33497W1012423	2PCH33491W1012465	2PCH33491W1012501	2PCH33499W1012424	2PCH33495W1012470	
2PCH33499W1012309	2PCH33418W1012425	2PCH33497W1012471																																
2PCH33495W1012324	2PCH3341XW1012426	2PCH33494W1012475																																
2PCH33491W1012336	2PCH33411W1012427	2PCH33496W1012476																																
2PCH33493W1012337	2PCH33413W1012428	2PCH33417W1012478																																
2PCH33495W1012338	2PCH33417W1012433	2PCH33419W1012479																																
2PCH33497W1012339	2PCH33495W1012436	2PCH33498W1012480																																
2PCH33493W1012340	2PCH33416W1012438	2PCH33491W1012482																																
2PCH3341XW1012345	2PCH33495W1012453	2PCH33492W1012491																																
2PCH33410W1012371	2PCH33497W1012454	2PCH33410W1012497																																
2PCH33497W1012423	2PCH33491W1012465	2PCH33491W1012501																																
2PCH33499W1012424	2PCH33495W1012470																																	
H3-45VIP Année modèle : 1998 - 1999	<p>Du 2PCV33499W1012216 jusqu'au 2PCV33495X1012506 incl.</p> <p style="text-align: center;"><b>EXCEPTÉ</b></p> <p style="text-align: center;">2PCV33492X1012494</p>																																	

Sur les véhicules ci-haut mentionnés, une erreur de couple de serrage a été détectée. Les boulons qui retiennent les plaquettes de blocage des barres d'accouplement n'ont pas été lubrifiés avant d'être serrés à 156 N•m (115 lbf•pi).

## PARTIE A TOUS LES VÉHICULES

### SUSPENSION ARRIÈRE

#### MATÉRIEL

Pièce No	Description	Qté
110340	Plaquette de blocage	2
680343	Graisse blanche	A/B

**Remarque :** Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.

#### MARCHE À SUIVRE

**Avertissement :** Stationner le véhicule de façon sécuritaire au-dessus d'une fosse de réparation, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur et placer l'(les) interrupteur(s) principal(aux) à la position "OFF" (arrêt) avant de travailler sur le véhicule.

Avant de s'aventurer sous un véhicule muni d'une suspension pneumatique, il est fortement recommandé de supporter la carrosserie par ses points de levage.

1. Identifier les deux boulons de fixation des barres d'accouplement longitudinales de la suspension arrière. Seulement les boulons identifiés doivent être lubrifiés (voir figure 1).

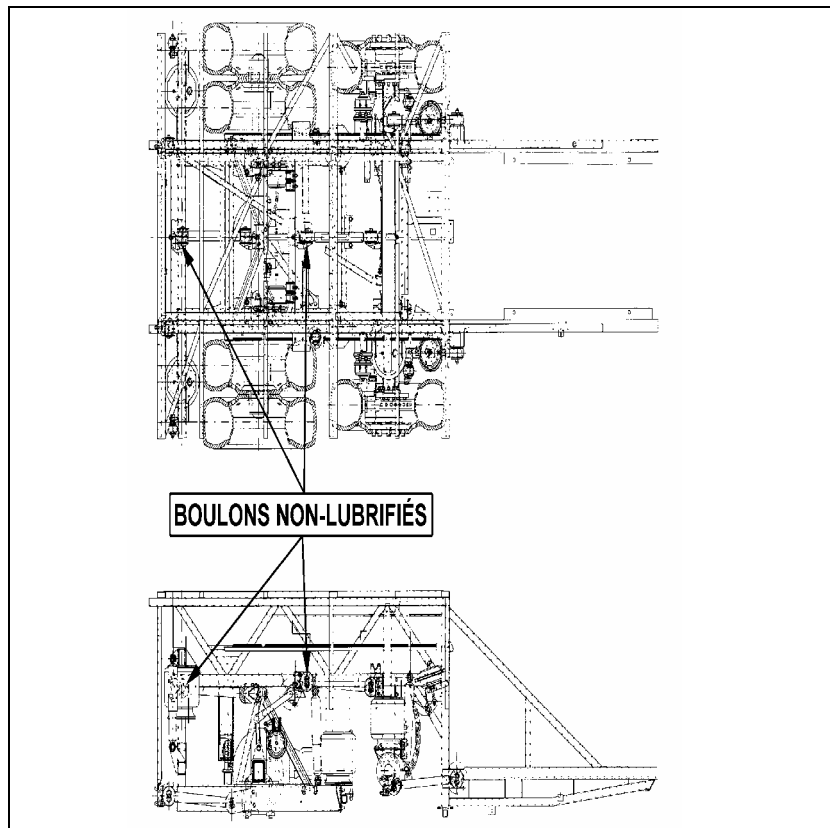


FIGURE 1 : BOULONS NON-LUBRIFIÉS DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

2. Démontez chaque barre d'accouplement en aplatissant les languettes de la plaquette de blocage et en dévissant les deux boulons vissés directement dans le pivot de la barre d'accouplement (consulter le manuel de maintenance au besoin). Nettoyer parfaitement la surface des pièces qui sont en contact en enlevant toute trace de graisse ou de produit antirouille.

3. Vérifier les filets des boulons et nettoyer au besoin. Utiliser de nouvelles plaquettes de blocage (Prévost #110340). Enduire de graisse blanche la surface d'appui de la tête et les filets des boulons, mettre la barre d'accouplement en place puis serrer les boulons à la main.

**Attention :** Avant de serrer les boulons, il est important de s'assurer que la suspension du véhicule est à sa hauteur nominale (voir le manuel de maintenance) sinon les manchons de caoutchouc seront sous contraintes ce qui réduira leur durée de vie.

4. Serrer alternativement les boulons jusqu'à un couple de 156 N•m (115 lbf•pi). Replier les languettes de la plaquette de blocage sur la tête des boulons.

## GARANTIE

Cette modification/inspection est couverte par la garantie normale de Prévost Car. Nous vous rembourserons les pièces et une demi-heure (0,5) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner «Campagne de rappel 98-17». **Vous devez aussi compléter le formulaire de «Certification de Campagne de rappel» fourni avec ce bulletin et le retourner avec votre réclamation (A.F.A) pour être remboursé.**

### Disposition des pièces:

- Rebuter selon les règlements environnementaux applicables (mun./prov./féd.).

## PARTIE B VÉHICULE 2PCH3349XW1012416 JUSQU'AU 2PCH33494W1012444

### SUSPENSION AVANT

#### MATÉRIEL

Pièce No	Description	Qté
110340	Plaquette de blocage	1
680343	Graisse blanche	A/B

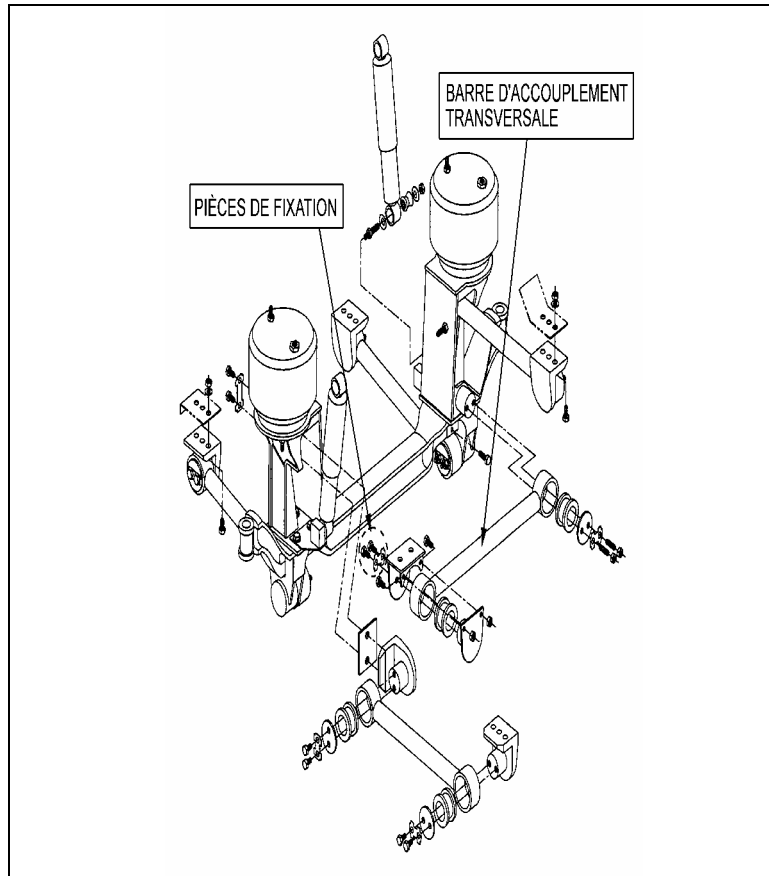
**Remarque :** Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.

### MARCHE À SUIVRE

**Avertissement :** Stationner le véhicule de façon sécuritaire au-dessus d'une fosse de réparation, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur et placer l'(les)interrupteur(s) principal(aux) à la position "OFF" (arrêt) avant de travailler sur le véhicule.

Avant de s'aventurer sous un véhicule muni d'une suspension pneumatique, il est fortement recommandé de supporter la carrosserie par ses points de levage.

1. Identifier les deux boulons de fixation de la barre d'accouplement transversale de la suspension avant. Seulement les boulons identifiés doivent être lubrifiés (voir figure 2).



**FIGURE 2 : BOULONS NON-LUBRIFIÉS DE LA SUSPENSION AVANT**

2. Démontez la barre d'accouplement en aplatissant les languettes de la plaquette de blocage et en dévissant les deux boulons vissés directement dans le pivot de la barre d'accouplement (consulter le manuel de maintenance au besoin). Nettoyer parfaitement la surface des pièces qui sont en contact en enlevant toute trace de graisse ou de produit antirouille.
3. Vérifier les filets des boulons et nettoyer au besoin. Utiliser une nouvelle plaquette de blocage (Prévost #110340). Enduire de graisse blanche la surface d'appui de la tête et les filets des boulons, mettre la barre d'accouplement en place puis serrer les boulons à la main.

**Attention :** Avant de serrer les boulons, il est important de s'assurer que la suspension du véhicule est à sa hauteur nominale (voir le manuel de maintenance) sinon les manchons de caoutchouc seront sous contraintes ce qui réduira leur durée de vie.

4. Serrer alternativement les boulons jusqu'à un couple de 156 N•m (115 lbf•pi). Replier les languettes de la plaquette de blocage sur la tête des boulons.

## GARANTIE

Cette modification/inspection est couverte par la garantie normale de Prévost Car. Nous vous rembourserons les pièces et un quart d'heure (0,25) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner «Campagne de rappel 98-17». **Vous devez aussi compléter le formulaire de «Certification de Campagne de rappel» fourni avec ce bulletin et le retourner avec votre réclamation (A.F.A) pour être remboursé.**

### Disposition des pièces:

- Rebuter selon les règlements environnementaux applicables (mun./prov./féd.).





# PREVOST

## Certification de campagne de rappel

Nous attestons par la présente que les instructions relatives à la Campagne de rappel # 98-17 ont été effectuées sur le véhicule ayant le numéro de série suivant:

2 P \_\_\_\_\_ ( S.V.P. compléter. )

Compagnie			
Adresse			
Téléphone		Télécopieur	
Signature:			
Date			
# A.F.A.			

**S.V.P. retourner ce document complété avec votre formulaire A.F.A.**